Concours Professeur des écoles

ADMISSION

CRPE 2022-2023

ANGLAIS

Le manuel complet pour réussir l'oral

- 80 questions d'autoévaluation
- Méthodologie et conseils
- 30 fiches de grammaire et de phonologie
- 12 sujets analysés et corrigés
- 50 questions possibles du jury

OFFERT
Exercices interactifs

M. Loison (dir.)
E. Lecuit (coord.)
V. Cavrois
A. Lemaire

Vuibert
N°1 DES CONCOURS

Concours Professeur des écoles

ADMISSION

CRPE 2022-2023

ANGLAIS

Le manuel complet pour réussir l'oral

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire, ancien président de jury CRPE

Ouvrage coordonné par Émeline Lecuit

Docteur en linguistique, maître de conférences en didactique des langues, INSPE de l'académie de Lille-Hauts-de-France, chargée de mission LVE

Virginie Cavrois

Conseillère pédagogique généraliste, membre du jury académique CRPE et membre du groupe départemental « Langues vivantes-62 »

Anne Lemaire

Conseillère pédagogique généraliste, chargée de mission sur le projet « Calais Territoire bilingue », membre du jury académique CRPE et membre du groupe départemental « Langues vivantes-62 »

N°1 Vuibert DES CONCOURS

Ressources numériques pour réussir le CRPE

Téléchargez des exercices interactifs sur

www.Vuibert.fr/site/211504

ISBN : 978-2-311-21150-4

Conception et réalisation de la couverture : Delphine d'Inguimbert et Valérie Goussot/ Caroline Joubert (Atelier du livre)

Conception de l'intérieur : Bleu T/Caroline Joubert (Atelier du livre)

Composition : SCM, Toulouse

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – août 2021 – 5, allée de la 2e DB – 75015 Paris

Site Internet : http://www.vuibert.fr

Sommaire

Comment aborder le CRPE ? **5**

1. Les textes officiels 5

2. Les épreuves du CRPE 5

Présentation de l'ouvrage **9**

Testez vos connaissances **11**

PARTIE 1 / PRÉPARATION À L'ÉPREUVE

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter **18**

Comment aborder l'épreuve orale en LVE **20**

1. Avant l'épreuve 20

2. Le jour de l'épreuve 22

Le déroulement de l'épreuve **24**

1. Le temps de préparation (30 min.) 24

2. La passation de l'épreuve (30 min.) 26

PARTIE 2 / LA LANGUE ANGLAISE AU NIVEAU B2 DU CECRL

Le niveau B2 du CECRL **45**

1. Les termes clés du CECRL 45

2. Les niveaux communs de référence du CECRL 46

3. Votre profil linguistique 47

Autoévaluation des compétences linguistiques **50**

Rappels grammaticaux et phonologiques **54**

Fiche 1. Exprimer le présent : le présent simple 55

Fiche 2. Exprimer le présent : le présent en *be* + V-*ing* 57

Fiche 3. Exprimer le passé : le prétérit simple 59

Fiche 4. Exprimer le passé : le *present perfect* 61

Fiche 5. Les verbes irréguliers 64

Fiche 6. Exprimer le futur 68

Fiche 7. Les modaux 70

Fiche 8. Les questions 73

Fiche 9. Les hypothèses, regrets et souhaits 77

Fiche 10. La voix passive 79

Fiche 11. L'exclamation, l'ordre et l'emphase 81

Fiche 12. Le discours indirect 83

Fiche 13. Le pluriel des noms 85
Fiche 14. Les articles 88
Fiche 15. La quantité 91
Fiche 16. Les pronoms personnels . . . 94
Fiche 17. La propriété 96
Fiche 18. Les propositions relatives . . 98
Fiche 19. Les adjectifs qualificatifs . . . 100
Fiche 20. La comparaison 103
Fiche 21. *Be* et *have* 106
Fiche 22. Les démonstratifs 108
Fiche 23. Les relations entre les noms 111
Fiche 24. Quelques confusions à éviter 113
Fiche 25. Comment mieux prononcer 117
Fiche 26. Les sons de l'anglais 119
Fiche 27. Les sons de l'anglais (suite) . 120
Fiche 28. L'accent de mot 123
Fiche 29. L'accent de phrase (ou mélodique) 125
Fiche 30. L'intonation 127

PARTIE 3 / ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE

Présentation des sujets 136

Sujet 1. Extrait de séance : *Happy Birthday* 137
Sujet 2. Extrait de séance : *A penny for the guy* 142
Sujet 3. Situation d'évaluation cycle 2 148
Sujet 4. Situation d'évaluation cycle 3 154
Sujet 5. Production d'élève cycle 1 . . 162
Sujet 6. Production d'élève cycle 2 . 167
Sujet 7. Extrait du manuel *New Hop in!* CE2 cycle 2 . . . 172
Sujet 8. Extrait du manuel *New Hop in!* CM2 cycle 3 . . . 178
Sujet 9. Extrait d'un document officiel pour la maternelle . . 183
Sujet 10. Extrait d'un document officiel pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée 189
Sujet 11. Article de recherche en didactique des langues . 195
Sujet 12. Article de recherche sur le numérique 201

Annexe 206

Vocabulaire didactique 206

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation disciplinaire, didactique et pédagogique de **l'épreuve orale facultative d'anglais** du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que cette épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique des épreuves écrites de français et de mathématiques, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission, et les objectifs qui leur sont assignés.

1 Les textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020, *Bulletin officiel* n° 25 du 24 juin 2021), au socle commun de connaissances, de compétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1er juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF). Enfin, on veillera à consulter les sujets zéro et les programmes des épreuves écrites de français, de mathématiques et d'application mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

2 Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité
Cadre de référence : Programmes de l'école primaire **Niveau attendu :** Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site Internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

<table>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite disciplinaire de français
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.</th></tr>
<tr><td colspan="3">L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :</td></tr>
<tr><td colspan="2">• une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
• une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
• une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.</td><td>Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.</th></tr>
<tr><td colspan="2">L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.</td><td>Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><th colspan="3">Épreuve écrite d'application
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures.</th></tr>
<tr><td colspan="3">L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.</td></tr>
<tr><td>Sciences et technologie</td><td>L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.</td><td rowspan="3">Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Quand l'épreuve comporte 2 composantes chacune d'entre elles est notée sur 10 points.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Histoire, géographie, enseignement moral et civique</td><td>Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).</td></tr>
<tr><td>Arts</td><td>Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="2">Deux épreuves orales d'admission</th></tr>
<tr><td colspan="2">Épreuve de leçon
Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures.</td></tr>
<tr><td colspan="2">L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.</td></tr>
<tr><td>Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes, etc.</td><td rowspan="2">Durée de l'épreuve :
Français : 30 minutes dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie.
Mathématiques : idem.
La note 0 est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Épreuve d'entretien composée de 2 parties
Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant
Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.</td></tr>
<tr><td>Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.</td><td rowspan="2">Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes.
Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie.
La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.</td></tr>
<tr><td>Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation
Notée sur 10. Durée : 35 minutes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.</td></tr>
</table>

Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : • s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; • faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.	**Premier temps de l'échange :** • présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi) ; • échange avec le jury : 10 minutes. **Second temps de l'échange** (mises en situation professionnelle) 20 minutes La note 0 obtenue à cette partie est éliminatoire.
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère **Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes.**	
Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.	
Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	**Exposé :** 10 minutes. **Échange :** 20 minutes. L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Vous trouverez dans cet ouvrage tous les éléments nécessaires à la préparation de l'épreuve orale facultative d'anglais : tests de connaissances, rappels et entraînements, points clés de la grammaire et de la phonologie, sujets analysés et corrigés couvrant les trois cycles de l'école primaire.

À n'en pas douter, ce manuel constituera un outil précieux de préparation à l'épreuve orale d'anglais. C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Stéphanie Ferry, éditrice, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
maître de conférences honoraire, docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation, directeur de l'ouvrage

Présentation de l'ouvrage

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les nouvelles modalités d'organisation du concours de recrutement de professeurs des écoles propose une nouvelle épreuve facultative parmi les épreuves d'admission : l'épreuve orale facultative de langue vivante étrangère. Vous pouvez choisir de la passer ou non au moment de votre inscription au concours.

Dans cet ouvrage, nous proposons de vous accompagner dans votre préparation à cette épreuve, qui permettra d'évaluer aussi bien vos connaissances sur la didactique des langues vivantes étrangères que votre maîtrise d'une langue vivante étrangère au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en l'occurrence ici l'anglais.

C'est une épreuve facultative ; seuls les points au-dessus de la moyenne comptent. Vous n'avez rien à perdre et surtout tout à gagner à prendre part à cette aventure.

Le niveau B2 du CECRL correspond à celui d'un utilisateur avancé ou indépendant de la langue. Ce même niveau est attendu à la fin de la terminale, mais aussi à la fin de tout master passé en France. Il est inscrit dans le Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013). Être niveau B2, c'est être autonome et capable de comprendre et de s'exprimer de manière relativement spontanée dans différents contextes d'utilisation de la langue. Il ne s'agit pas d'un niveau d'expertise ; autrement dit, il ne sera pas attendu de vous un degré extrême de précision et de nuance.

Lors de votre préparation à l'épreuve, nous vous conseillons de porter vos efforts sur l'oral : la compréhension (pour pouvoir comprendre les membres du jury), ainsi que les deux activités de production orale (« Prendre part à une conversation » et « S'exprimer oralement en continu »).

Lors de l'entretien avec le jury, les échanges pourront porter sur les programmes en langue pour les élèves des cycles 1 à 3. Il vous faudra donc lire avec la plus grande attention :

- le *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020 ;
- la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » ;
- le « Guide pour l'enseignement des langues vivantes – Oser les langues vivantes étrangères à l'école » (cycles 2 et 3) ;
- le « Guide pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée – Oser les langues étrangères » (cycles 1 à 4).

Comment cet ouvrage vous aidera-t-il dans la préparation à l'épreuve ?

Vous y trouverez une première partie qui vous permettra de parfaire vos connaissances sur les notions propres à l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré. Vous appréhenderez la construction de séquences et de séances en langue vivante en vous appuyant sur des exercices accompagnés de leurs corrigés complets et de renvois vers les textes à connaître. Vous y trouverez des conseils méthodologiques pour aborder sereinement, pas à pas, chacune des trois parties de l'épreuve.

La deuxième partie, composée de rappels et d'entraînements pour maîtriser la langue anglaise au niveau B2 du CECRL, vous permettra de réactiver vos connaissances et de les compléter si nécessaire afin d'être à l'aise avec le jury.

La troisième partie vous proposera des exemples de sujets analysés et corrigés pour vous entraîner et vous préparer à l'épreuve.

Enfin, pour approfondir l'exploitation de documents didactiques et pédagogiques, dans le cadre de l'élaboration de séquences et de séances consacrées à l'enseignement de l'anglais, il est vivement conseillé de consulter les ouvrages Vuibert issus de la collection Métier enseignant[1].

Bonne préparation à tous !

Les auteures

1. Citons notamment les dernières éditions : Marc Loison (dir.), Bertrand Vittecoq, Mikaël Geher-Joly, *Je prépare ma classe Anglais – CP, CE1, CE2*, Paris, Vuibert, 2018 ; Marc Loison (dir.) *et al.*, *Je prépare ma classe Anglais – CM1 et CM2*, Paris, Vuibert, 2017.

Testez vos connaissances

Nous vous proposons de tester vos connaissances sur l'enseignement des langues vivantes dans le premier degré à travers 30 questions. À la fin de ce test, vous trouverez un corrigé commenté qui vous permettra d'orienter vos révisions pour l'épreuve. **Pour chaque question, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses**.

❶ L'apprentissage d'une langue vivante commence au cycle 2.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

❷ Combien y a-t-il de niveaux communs de référence sur l'échelle de compétence langagière globale du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ?
- ☐ **a.** 3
- ☐ **b.** 6
- ☐ **c.** 9

❸ Quel niveau du CECRL est attendu pour un professeur des écoles ?
- ☐ **a.** A2
- ☐ **b.** B2
- ☐ **c.** C1

❹ Quel niveau du CECRL est attendu pour les élèves en fin de cycle 3 ?
- ☐ **a.** A1
- ☐ **b.** A2
- ☐ **c.** B1

❺ L'éveil à la diversité linguistique commence dès la petite section.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

❻ L'enseignant peut proposer plusieurs langues vivantes au cycle 1.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

❼ Quelle est la meilleure définition de l'AICL (Apprentissage intégré des contenus et des langues) ?
- ☐ **a.** Enseigner une discipline et une langue
- ☐ **b.** Utiliser une LVE pour enseigner une discipline
- ☐ **c.** Enseigner en LVE une discipline
- ☐ **d.** Apprendre dans une autre langue

❽ Quelles disciplines peut-on enseigner en anglais ?
- ☐ **a.** Toutes les disciplines
- ☐ **b.** Cela dépend du contexte
- ☐ **c.** Les disciplines impliquant de l'action
- ☐ **d.** Les disciplines artistiques

❾ Quels sont les points de vigilance à avoir en AICL ?
☐ **a.** La communication orale
☐ **b.** La compréhension de la notion disciplinaire
☐ **c.** L'apprentissage du vocabulaire spécifique
☐ **d.** La mémorisation du vocabulaire en LVE

❿ Il y a cinq activités langagières dans les programmes.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓫ Toutes les activités langagières doivent être évaluées en même temps.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓬ Au cycle 2, on évalue uniquement en compréhension orale et en production orale.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓭ L'écrit apparaît dès le cycle 2 dans les programmes.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓮ Au cycle 2, les activités de production sont « S'exprimer en continu » et « Prendre part à une conversation ».
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓯ Au cycle 3, les activités de production sont « Parler en continu » et « Réagir et dialoguer ».
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓰ La production orale doit se faire exclusivement en présence de l'enseignant, afin qu'il puisse corriger ses élèves.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓱ L'évaluation se fait tout au long de l'apprentissage ; elle doit être bienveillante et explicite.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓲ L'évaluation peut se faire uniquement en contexte.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓳ Le niveau des compétences évaluées peut aller de pré-A1 à A2.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

⓴ L'enseignant évalue ses élèves à l'écrit.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

㉑ Une trace écrite est proposée aux élèves à chaque séance d'anglais.
☐ **a.** Vrai
☐ **b.** Faux

22 Au cycle 3, ce sont les activités écrites qui sont privilégiées.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

23 Quelles sont les organisations de classe qui favorisent la communication orale ?
- ☐ **a.** Le groupe classe
- ☐ **b.** L'atelier ou le groupe hétérogène
- ☐ **c.** Le groupe homogène
- ☐ **d.** Le travail en binôme

24 Quel étayage peut-on apporter en classe d'anglais ?
- ☐ **a.** Des aides visuelles
- ☐ **b.** Le guidage par l'enseignant
- ☐ **c.** La traduction en français
- ☐ **d.** Des outils à disposition

25 Quelle(s) solution(s) de différenciation peut-on apporter pour la compréhension orale en anglais ?
- ☐ **a.** Réduire la longueur du document audio à écouter
- ☐ **b.** Donner le document écrit
- ☐ **c.** Préparer certains élèves à l'écoute
- ☐ **d.** Utiliser des aides visuelles

26 Quelle situation favorise l'autonomie ? Choisissez la ou les affirmations justes.
- ☐ **a.** Le travail individuel
- ☐ **b.** La recherche à la maison
- ☐ **c.** La mise en place d'outils
- ☐ **d.** Les cours en groupe classe

27 Que permettent les jeux en classe d'anglais ?
- ☐ **a.** Développer les compétences sociales
- ☐ **b.** Favoriser la communication
- ☐ **c.** Enrichir le vocabulaire
- ☐ **d.** Réinvestir les notions apprises

28 L'enseignant peut proposer une lecture d'albums en langue étrangère à une classe de cycle 1.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

29 Dans combien de pays l'anglais est-il la langue officielle ou co-officielle ?
- ☐ **a.** Environ 25
- ☐ **b.** Environ 50
- ☐ **c.** Environ 75
- ☐ **d.** Environ 100

30 Le Royaume-Uni se compose de l'Angleterre, de l'Irlande et des Îles britanniques.
- ☐ **a.** Vrai
- ☐ **b.** Faux

CORRIGÉS

❶ **a.** Le *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020 précise que « le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ». Au cycle 1, la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » indique que « cette approche sensible des LVE contribue au développement du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français, objectifs essentiels de l'école maternelle ». → Construire une séquence en langue p. 29

❷ **b.** Il existe 3 niveaux généraux (A, B, C), chacun divisé en 2 sous-niveaux, soit 6 niveaux en tout : A1, A2, B1, B2, C1 et C2. → Les niveaux communs de référence du CECRL p. 46

❸ **b.** Le niveau B2, « utilisateur indépendant », est exigé par le référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle » (juillet 2019). → Comment aborder le CRPE p. 8

❹ **a.** Le niveau A1 est attendu dans les cinq activités langagières. → Sujet 4 pp. 156 et 157

❺ **b.** L'éveil à la diversité linguistique commence dès la moyenne section, comme précisé dans la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » : « Ainsi, l'éveil à la diversité linguistique ouvre un parcours qui se poursuivra sur l'intégralité de la scolarité des élèves. Ces premiers jalons, posés dès la moyenne section et dont la continuité sera assurée en grande section puis au cycle 2, permettent aux élèves de débuter un parcours linguistique d'apprentissage cohérent et solide. » → Sujet 9 p. 183

❻ **a.** Il est écrit dans les principes généraux d'organisation de la note de service n° 2019-086 du 28 mai 2019 « Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle » : « L'éveil à la diversité linguistique recouvre deux volets, d'une part un éveil à la pluralité des langues et d'autre part, une première découverte d'une langue singulière, dont l'apprentissage permet de poser les jalons d'un parcours linguistique cohérent et en lien avec le cours préparatoire. » Autrement dit, l'enseignant montre à ses élèves qu'il existe beaucoup de langues différentes, avec des sonorités différentes, mais seule l'une d'entre elles fera l'objet d'un apprentissage spécifique et qui sera poursuivi dans les cycles suivants. → Sujet 9 p. 183

❼ **a.** C'est la formulation que reprend le guide sorti en 2020 « Enseigner en langues vivantes étrangères de l'école au lycée ». → Sujet 10 p. 191

❽ **a. b.** *A priori* toutes les disciplines, mais il faut tenir compte du contexte de la classe : le niveau des élèves et de l'enseignant en LVE, les prérequis des élèves en AICL, les outils mis à disposition, la quotité en LVE, etc. → Sujet 10 p. 191

❾ **b. c. d.** L'objectif principal reste l'acquisition de la notion disciplinaire. Pour cela, l'enseignant doit s'assurer de la bonne compréhension du vocabulaire spécifique et de sa mémorisation. La communication orale est importante, mais pas plus que dans une séance de langue dite « classique ». → Sujet 10 p. 192

❿ **a.** Ces activités sont la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale en continu, l'expression écrite et l'interaction orale. Dans le cadre européen, on trouve aussi la médiation. → Les termes clés du CECRL p. 46

⓫ **b.** Il est préférable d'évaluer une ou deux compétences à la fois. → Sujet 3 p. 148 ; Sujet 4 p. 154

⓬ **a.** L'écrit apparaît à la fin du cycle 2. → Sujet 3 p. 152 ; Sujet 7 p. 176

⓭ **b.** L'écrit apparaît dans les programmes à partir du cycle 3. Toutefois, il peut être travaillé dès la dernière année du cycle 2. → Construire une séquence en langue pp. 30 et 31 ; Sujet 6 p. 170

⓮ **a.** Au cycle 2, les activités de production sont uniquement orales et se limitent à « S'exprimer en continu » et « Prendre part à une conversation ». → Construire une séquence en langue p. 29 (programmes) ; Sujet 4 p. 160

⓯ **b.** À la production orale s'ajoute la production écrite, appelée « Écrire ». → Construire une séquence en langue p. 29 (programmes) ; Sujet 4 p. 157

⓰ **b.** Dans le *Bulletin officiel* spécial n° 11 du 26 novembre 2015, il est indiqué que « l'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper ». L'enseignant doit privilégier la prise de parole et la mise en confiance des élèves dans leurs interventions, ce qui suppose de ne pas systématiquement interrompre les élèves pour les corriger, ce qui aurait pour effet de les bloquer. Une reformulation par l'enseignant, à l'issue de la prise de parole, est préférable. Il faut aussi encourager les interactions entre pairs, et dans ce cas l'enseignant ne peut pas tout entendre ni corriger. → Construire une séquence en langue p. 29

⓱ **a.** L'enseignant met en valeur les réussites de ses élèves. La bienveillance n'excluant pas l'exigence, il leur indique également les objectifs qui ne sont pas encore atteints. L'enseignant explique à ses élèves ce qu'il évalue et les élèves savent se positionner par rapport à leurs apprentissages et leurs connaissances. → L'évaluation pp. 32 et 36 ; Sujet 3 p. 148 ; Sujet 4 pp. 154 et 160

⓲ **b.** L'évaluation peut également se faire dans des activités ritualisées par l'observation critériée (à partir d'une grille d'observables qui permet d'identifier les niveaux de performance pour chaque critère). → Sujet 4 p. 159

⓳ **a.** Le CECRL donne les compétences par niveau et activité langagière. Le niveau pré-A1 a été ajouté en 2018. → Construire une séquence en langue pp. 30 et 31

⓴ **a. b.** L'enseignant peut évaluer ses élèves aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (à partir du cycle 3). S'agissant d'une langue vivante, les activités langagières telles que « Écouter et comprendre », « Parler en continu » et « Réagir et dialoguer » peuvent être évaluées en prenant appui sur des situations de prise de parole et d'interactions en classe. L'enseignant se munit de grilles d'évaluation sur lesquelles il indique les observables. → Élaboration du plan p. 26

㉑ **b.** La trace écrite peut être proposée, mais n'est pas obligatoire. L'enseignant privilégie l'oral et la mémorisation de la prononciation ; l'écrit est proposé dans un deuxième temps. → Construire une séance de langue p. 34

㉒ **b.** Le *Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020 précise pour le cycle 3 : « Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1, car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. » Toutes les activités langagières sont donc au même plan. → Construire une séquence en langue pp. 31 et 32 ; Sujet 11 p. 195

㉓ **c. d.** En classe entière, le temps de parole des élèves est limité. En atelier ou groupe hétérogène, les « petits parleurs » n'osent bien souvent pas s'exprimer. En groupe homogène, guidés ou non par le professeur, les élèves sont plus en confiance pour s'exprimer. Enfin, c'est en binôme que les interactions orales sont les plus nombreuses. → Construire une séance de langue pp. 33 et 34

㉔ **a. b. d.** Les aides visuelles sont les flashcards, les pictogrammes et les affichages. L'enseignant, par ses mimes, ses gestes et son intonation, peut aider les élèves. Des outils comme le cahier de l'élève, un sous-main, l'accès à une tablette, un ordinateur ou un dictionnaire peuvent être présents en classe, surtout en cycle 3. La traduction en français ne représente que l'ultime recours. → Construire une séance de langue pp. 33 et 34

25 **a. c. d.** Une réduction de la durée du document peut rassurer l'élève et diminuer la difficulté de la tâche. L'enseignant peut préparer l'écoute avec certains élèves en travaillant avec eux certains mots ou expressions. Pour les aides visuelles (voir question 24), donner le document écrit pourrait à l'opposé ajouter une difficulté supplémentaire si l'oral n'est pas maîtrisé.
→ Sujet 2 p. 147 ; Sujet 4 p. 161

26 **c.** Dans les réponses proposées, seule la mise en place d'outils peut aider l'élève qui rencontre une difficulté. Cela peut être le cahier, l'affichage, le recours à un ordinateur pour des écoutes audio, le dictionnaire, les flashcards, etc. La recherche à la maison et le travail individuel renforcent les écarts entre élèves. Toutefois, pour tout apprentissage, un temps d'appropriation individuel est toujours nécessaire. En groupe classe, l'élève est dans une relation de dépendance vis-à-vis de l'enseignant. → Sujet 11 p. 201

27 **a. b. d.** L'enrichissement du vocabulaire ne peut se faire que par un apport extérieur. Le jeu permet le réinvestissement, mais l'acquisition de nouveaux mots est plus rare. → Sujet 6 p. 171 ; Sujet 9 p. 186

28 **a.** La lecture d'albums est une activité appréciée par les élèves. L'enseignant peut faire le choix de proposer la lecture d'un même album dans plusieurs langues étrangères. Si cette histoire est connue des enfants, aucun recours à la langue maternelle ne sera nécessaire pour la compréhension. S'il s'agit d'une histoire qui n'est pas connue de la classe, dans ce cas l'enseignant pourra prendre appui sur les illustrations, le mime, etc. pour éviter au maximum le recours au français. → Sujet 5 p. 162

29 **c.** L'anglais a un statut de langue officielle ou langue spéciale dans plus de 75 pays représentant une population de plus de 2 milliards d'habitants. Certains de ces pays utilisent l'anglais comme langue officielle *de facto* (par exemple, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie), c'est-à-dire que l'anglais y est utilisé quotidiennement par une majorité de la population, sans que celle-ci ne soit officielle. Dans d'autres, elle est langue officielle, mais n'est pas utilisée dans la vie courante (par exemple en Inde). Environ 375 millions de personnes utilisent l'anglais comme langue première, ce qui fait de l'anglais la deuxième langue première (on parle souvent de langue « maternelle ») la plus utilisée au monde après le mandarin.

30 **b.** Il faut être prudent quand on utilise les termes Royaume-Uni, Grande-Bretagne ou Îles britanniques. La Grande-Bretagne (*Great Britain*) est une désignation géographique uniquement ; elle fait référence à une île comprenant l'Angleterre (*England*), le Pays de Galles (*Wales*) et l'Écosse (*Scotland*). Le Royaume-Uni (*United Kingdom*) est une désignation politique ; cela fait référence à un État souverain, une monarchie constitutionnelle comprenant la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord (*Northern Ireland*). Son drapeau est appelé l'*Union Jack*. L'appellation « Îles britanniques » (*British Isles*) est la désignation géographique d'un ensemble qui comprend le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Île de Man, les Sorlingues, les îles anglo-normandes et plus de 6 000 petites îles. Cette appellation est peu appréciée des Irlandais, qui y voient une expression de la suprématie du Royaume-Uni (l'adjectif « britannique » ne s'appliquant pas aux Irlandais). Ils préfèrent l'appellation « Îles anglo-celtes » (*Anglo-Celtic Isles*). Les confusions sont nombreuses et fréquentes, mais peuvent être source d'irritation pour les intéressés.

PARTIE 1
Préparation à l'épreuve

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter 18

Comment aborder l'épreuve orale en LVE 20

Le déroulement de l'épreuve 24

Les 10 conseils et 10 pièges à éviter

L'épreuve orale facultative du CRPE est une épreuve qui vise à apprécier les connaissances nécessaires au candidat pour un enseignement maîtrisé de l'anglais à l'école primaire.

Ces conseils peuvent constituer un mémo vous donnant des repères tout au long de votre préparation. Nous vous invitons à les consulter régulièrement et à suivre plus particulièrement ceux qui correspondent à votre situation.

Les 10 conseils pour bien se préparer à l'épreuve
Avant l'épreuve, nous vous recommandons de :
1. Travailler votre anglais quotidiennement, principalement le vocabulaire et la syntaxe propre à l'enseignement.
2. Avoir une connaissance complète des documents officiels, c'est-à-dire les programmes, les documents d'accompagnement, les guides et le CECRL.
3. Préparer la présentation personnelle qui sera toujours la même, quel que soit le sujet. Cela vous fera gagner du temps le jour de l'épreuve.
4. Vous renseigner sur les manuels, méthodes de langues, albums et supports utilisés dans les écoles lors des cours de langues vivantes.
5. Observer des pratiques de classe et les analyser.
Pendant l'épreuve, nous vous conseillons de :
6. Rédiger un plan plutôt qu'un long texte. Non seulement vous gagnerez du temps, mais aussi vous ne donnerez pas l'impression de lire votre document.
7. Articuler pour une compréhension optimale de votre discours, et privilégier des phrases courtes et bien construites.
8. Dire simplement que vous êtes encore en phase d'apprentissage et que vous ferez des recherches pour développer vos compétences professionnelles si vous ne connaissez pas la réponse à une question du jury.
9. Vous adresser à l'ensemble des membres du jury.
10. Prendre le temps de lire plusieurs fois les documents pour vous assurer de ne pas faire de contresens.

Vous préparez un concours. Votre succès ne dépend pas seulement de vos compétences en langue et en pédagogie, mais aussi du nombre de postes à pourvoir dans le cadre du concours.

De la même manière que les conseils, cette liste d'écueils peut vous accompagner. Elle vous permettra de prendre conscience de certaines idées reçues, de les contourner et ainsi de vous apporter des atouts précieux pour la réussite du concours.

Les 10 pièges à éviter
Avant l'épreuve, vous éviterez de :
1. Penser que c'est uniquement une épreuve de langue. En effet, la partie pédagogique et didactique est également très importante, puisque vous préparez un concours de professeur des écoles.
2. Penser aussi que c'est une épreuve du premier degré et que le niveau de maîtrise de la langue n'est pas important. Un niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues est exigé.
3. Négliger de vous entraîner. Ce type de préparation peut vous éviter des surprises au moment de l'épreuve.
4. Faire l'impasse sur la lecture des textes officiels. Ce sont eux qui régissent l'enseignement des langues et ils sont en constante évolution.
5. Ne vous entraîner que sur des séquences ou des séances. La recherche dans la pédagogie et la didactique des langues peut constituer un sujet d'épreuve.
Pendant l'épreuve, vous éviterez de :
6. Employer un langage familier lors des échanges. C'est une épreuve de concours national.
7. Ne pas utiliser la totalité du temps qui vous est imparti lors des présentations. Cela peut être interprété comme un manque de connaissances ou de préparation.
8. Inventer si vous ne connaissez pas la réponse. Les examinateurs ne seront pas dupes.
9. Vous dépêcher pour « gagner » du temps et prendre le risque d'une mauvaise compréhension du document présenté.
10. Ne pas saluer le jury en arrivant et en partant, et ne pas introduire et conclure votre présentation.

Comment aborder l'épreuve orale en LVE

L'épreuve orale en langue vivante étrangère requiert une solide préparation. Voici quelques recommandations pour bien vous préparer.

1 Avant l'épreuve

Pour vous préparer en amont de l'épreuve, vous pouvez appliquer les propositions suivantes.

■ Pratiquer en binôme ou en groupe

Vous pouvez, bien sûr, faire des oraux blancs, en respectant au maximum les conditions de l'épreuve (durée de préparation, durée de présentation, échanges, etc.). Idéalement, travaillez en binôme pour prendre tour à tour le rôle du candidat ou celui de membre du jury. Vous aurez ainsi la possibilité de notifier votre partenaire de ses tics verbaux et corporels à éviter le jour de l'épreuve.

■ Former un tandem

Si vous êtes étudiant(e), votre site de formation accueille certainement des étudiants étrangers qui souhaitent améliorer leur maîtrise de la langue française. Pourquoi ne pas déposer une annonce pour réaliser un tandem ? Le principe : vous vous rencontrez à la fréquence de votre choix pendant une heure. La première demi-heure, vous échangez en français (sur tous les sujets qui vous intéressent) ; la suivante, vous échangez en anglais. Vous pratiquez ainsi les langues, vous faites découvrir la culture française à un étudiant étranger, vous découvrez sa culture et, qui sait, gagnez un futur correspondant.

■ Fréquenter un café des langues

Si vous habitez en ville, renseignez-vous s'il existe un café des langues (parfois appelé « café polyglotte » ou autre) à proximité. Le principe : un bar/pub classique qui, une fois par semaine en général, accueille ses clients autour de tables de langues (une table « anglais », une table « espagnol », une table « LSF », etc.).

■ Assister à des ateliers au centre de ressources en langues

Si vous êtes étudiant(e), renseignez-vous auprès de votre centre de ressources en langues. Il y aura forcément des ateliers de pratique et d'autres activités en langues qui vous seront proposées. Dans les ateliers de pratique, un moniteur encadre un groupe d'apprenants et les invite à échanger autour d'un sujet donné. Votre centre

CRPE
2022-2023

ANGLAIS

Le manuel complet pour réussir l'oral

- Tous les **repères** sur l'enseignement de l'anglais dans le premier degré
- **80 questions d'autoévaluation**
- La **méthodologie** de l'épreuve assortie de **conseils de formateurs**
- **30 fiches** pour réviser la grammaire et la phonologie (niveau B2 du CECRL)
- **12 sujets** analysés et corrigés
- **50 questions possibles du jury** pour être prêt le jour J

OFFERT
Exercices interactifs

Dans la même collection

Admissibilité

Admission

Vuibert N°1 DES CONCOURS
ISBN : 978-2-311-21150-4
9 782311 211504